

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 98.00.432.003.1 DU 28 AVRIL 1998

## Mesureur turbine ALMA modèle HR 50 pour liquides autres que l'eau (PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 72-145 DU 18 FEVRIER 1972 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURAGE : ENSEMBLES DE MESURAGE A COMPTEUR TURBINE DESTINES A DETERMINER LE VOLUME DES LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU.

### FABRICANT

FAURE-HERMAN, 8 rue de la Croix Martre,  
BP 42, 91122 Palaiseau Cedex.

### DEMANDEUR

ALMA Ingénierie, 47 rue de Paris, 94470 Boissy  
Saint Léger.

### OBJET

La présente décision complète la décision n° 91.00.432.001.1 du 30 juillet 1991 (1) relative au mesureur turbine ALMA modèle HR 50 pour liquides autres que l'eau.

### CARACTERISTIQUES

Le mesureur turbine ALMA modèle HR 50 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision précitée par le remplacement de l'émetteur d'impulsions d'origine, constitué de deux capteurs à solénoïde, par l'émetteur d'impulsions ALMA modèle 2H00.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des mesureurs turbines faisant l'objet de la présente décision doit comporter le numéro d'approbation de modèle de la présente décision.

Les conditions particulières d'installation et de vérification et les dispositions particulières fixées par la décision n° 91.00.432.001.1 du 30 juillet 1991 précitée restent inchangées.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 30 juillet 2001.

### ANNEXE

Notice descriptive.

Plan de scellement n° 6546.

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, août 1991, page 777.

## NOTICE DESCRIPTIVE

Mesureur turbine ALMA  
modèle HR 50  
pour liquides autres que l'eau

**1) DESCRIPTION**

L'émetteur d'impulsions ALMA modèle 2H00 est installé à proximité de l'hélice du mesureur turbine. Les deux pales de l'hélice sont équipées de deux aimants de même polarité. Sur une pale, les deux pôles nord sont montés vers l'extérieur, sur l'autre, ils sont orientés vers l'intérieur. L'émetteur intègre deux voies de comptage indépendantes à sortie collecteur ouvert et opposition de phase. Chaque voie utilise un détecteur de champ magnétique à effet Hall bipolaire.

**2) FONCTIONNEMENT**

Le liquide traversant le mesureur fait tourner l'hélice. Le nombre de tours d'hélice est proportionnel au volume du liquide écoulé. Le passage des aimants devant l'émetteur d'impulsions ALMA modèle 2H00 génère une impulsion de comptage par tour d'hélice.

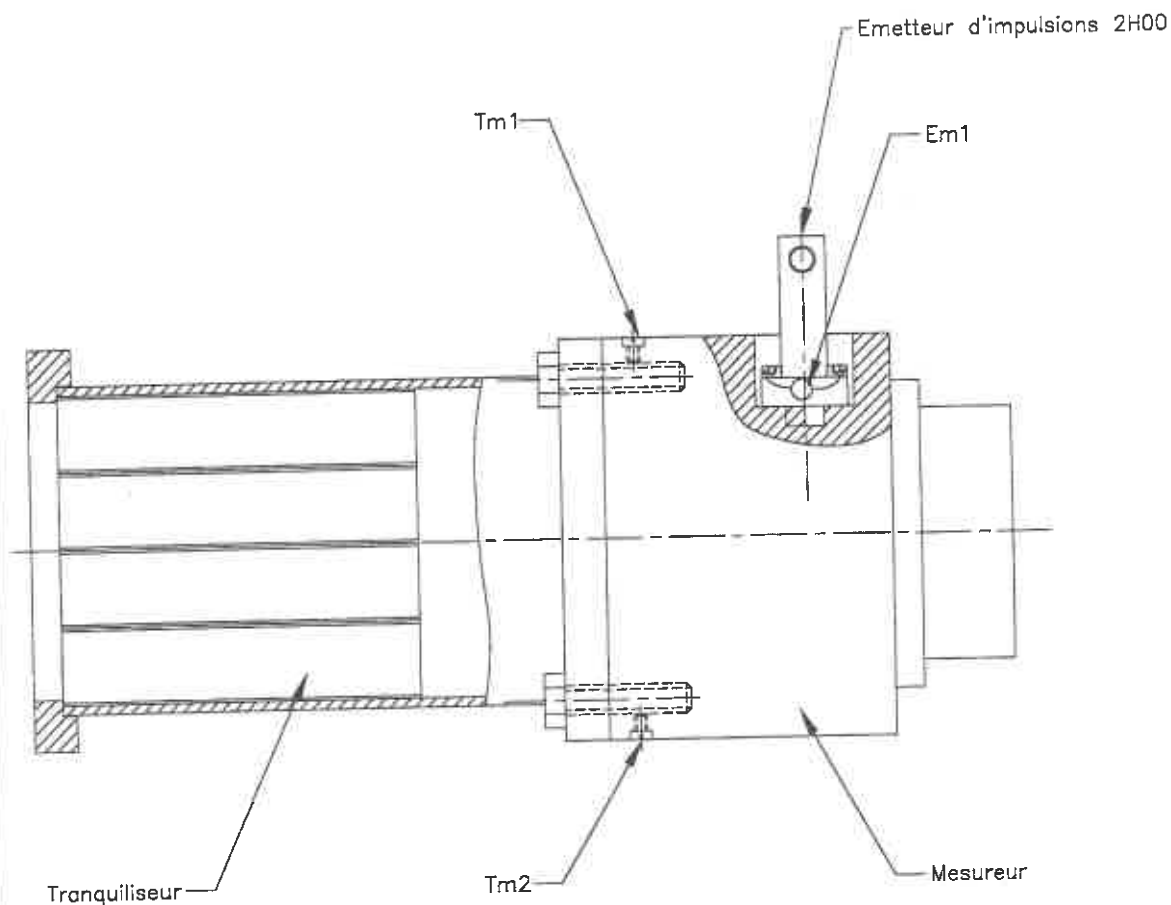
**3) PLAN DE SCELLEMENT**

- Tm1 et Tm2 : protègent la liaison mesureur/  
tranquilliseur.
- Tm3 et Tm4 : interdisent le démontage de la  
plaque d'identification.
- Em1 : interdit le démontage de l'émet-  
teur d'impulsions.




■ N° 6546  
**MESUREUR TURBINE ALMA, HR 50 POUR LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU**

Plan de scellement



Tm3

Tm4



Mesureur modèle :

Approbation :

N° du mesureur Année de fab.

Fluide:   CST

Q max.:  m<sup>3</sup>/h Qmin.  m<sup>3</sup>/h

P max.:  bar 1m<sup>3</sup>  imp

Année de vérification

